

Postulat Valérie Induni et consorts – Pour un vrai soutien à la presse et aux médias

Texte déposé

Le 23 janvier dernier, la nouvelle est tombée, inattendue et brutale : *L'Hebdo* va définitivement cesser de paraître ; le dernier numéro sera disponible le 2 février ! Gros coup de tonnerre dans le paysage médiatique romand, qui a provoqué de très nombreuses réactions.

L'éditeur, Ringier Axel Springer Suisse romande, annonce cette nouvelle par le biais de son directeur Daniel Pillard. Cette décision serait due à la situation financière chroniquement déficitaire du titre depuis 2002 et à la perte de la moitié de ses revenus publicitaires durant les dernières années. Trente-sept collaborateurs sont concernés par cette décision, journalistes de la *newsroom* commune du quotidien *Le Temps* et de *L'Hebdo*, graphistes et personnel des services commerciaux, techniques et administratifs. Nous exprimons notre solidarité envers ces employés. Par ailleurs, 150'000 lecteurs se retrouvent orphelins. Daniel Pillard informe qu'il n'y a pas d'alternative à cette décision et qu'elle devrait permettre d'aider plus efficacement le quotidien *Le Temps*.

L'aventure avait pourtant bien démarré en 1981, il y a plus de trente-cinq ans. Le titre s'était fait une place et même une très belle place dans le paysage médiatique romand, en tant qu'animateur de débat et de voix de la Suisse romande, en tant que terrain pour des journalistes hautement professionnels. Avec son slogan « Bon pour la tête ! », il portait haut les valeurs du journalisme d'investigation.

A la suite des difficultés financières rencontrées, un groupe de travail s'était mis à l'ouvrage pour proposer un projet de nouveau *L'Hebdo*, totalement novateur. La nouvelle maquette avait été très bien accueillie dans un premier temps et les membres du groupe de travail pensaient que cette nouvelle formule serait viable. Toutefois, l'éditeur n'a pas approuvé le *business plan* et a refusé de financer ce nouveau projet à perte. Il a également exclu la reprise du titre par les cadres de *L'Hebdo*. C'est ainsi que la vie d'un titre peut dépendre de décisions prises très loin de son lieu de diffusion.

La fin de *L'Hebdo* s'ajoute à une série de difficultés de la presse en Suisse romande et on ne peut que s'inquiéter de l'avenir des médias dans nos cantons romands, que ce soit le risque de perte de diversité pour les lecteurs ou de perte d'emplois pour de nombreux journalistes, graphistes et autres collaborateurs. Rappelons-nous des coupes successives à l'*AGEFI*, qui a perdu vingt collaborateurs en vingt mois, des suppressions de trente-et-un postes chez Tamedia l'automne dernier, qui a touché tant le journal *24Heures* que *La Tribune de Genève*, de la diminution du nombre de parutions du *Courrier*, des deux phases de restructuration du *Temps* durant les cinq dernières années avec, à chaque fois, dix à quinze personnes licenciées et des difficultés des télévisions tant publique que privées (RTS, La Télé, etc.).

Partout on constate « la fin des sentiments dans la gestion des titres de presse » comme le dit Philippe Amez-Droz, collaborateur scientifique chez Medi@LAB, laboratoire de recherche de l'Institut des sciences de la communication, des médias et du journalisme de l'Université de Genève. Il plaide pour redéfinir le secteur public au niveau des médias (RSR, chaînes privées, titres de presse) et pour réfléchir à une aide publique directe ou indirecte de la Confédération.

Le Conseil d'Etat a immédiatement réagi par un communiqué de presse, lors de l'annonce de la mort de *L'Hebdo* en annonçant la mise sur pied en urgence d'une rencontre avec l'éditeur. Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, cité par *24Heures* dit : « D'un côté, ce qui fait l'essence même de la presse dans une démocratie, c'est son indépendance vis-à-vis de l'Etat, mais de l'autre, l'Etat ne peut pas ne rien faire face au délitement de la presse. » Il cite ensuite, en tant que pistes, des améliorations par l'Etat des conditions-cadres vis-à-vis des médias ou dans la formation des journalistes.

Alors, faut-il chercher des solutions pour aider la presse et les médias ou faut-il, au nom de leur indépendance, les laisser autonomes, au risque de les voir mourir de leur belle mort ? Le débat est ouvert.

Nous croyons, quant à nous, à l'importance d'une vraie presse d'investigation, mais aussi à la valeur de médias de services publics forts et pérennes. Cela nécessite à nos yeux un soutien aux médias

privés, mais aussi un maintien de la redevance radio-télévision, dans le but de préserver une vraie diversité de l'offre publique et privée.

Notre société est toujours plus tournée vers l'immédiateté de l'information via les divers médias en ligne. On sait tout, tout de suite ! Des informations brutes et empilées, pas forcément vérifiées, sans contenu rédactionnel, qu'il est intéressant de découvrir pour « être tout de suite au courant », mais qui n'apportent rien de plus, voire qui peuvent parfois induire en erreur quand de fausses nouvelles et des rumeurs sont délibérément propagées en ligne.

Qui n'aime pas, quand il a du temps, s'installer confortablement et passer du temps dans la lecture d'un quotidien ou d'un hebdomadaire, dans l'écoute d'une émission de radio ou de télévision qui ne se contente pas de données froides et factuelles, mais favorise la réflexion, la mise en perspective, l'analyse, le travail de fonds et le débat d'idée ? C'est ce qui fait la plus-value du journalisme d'investigation.

Par ce postulat, nous exprimons notre souhait, pendant qu'il est encore temps, que le Conseil d'Etat étudie la faisabilité d'un soutien financier direct ou indirect cantonal et/ou régional aux différents médias romands qui composent la diversité du paysage régional et local. L'étude en question devra examiner les conditions-cadres et les formes de ce soutien, en garantissant l'indépendance des médias et en s'inspirant éventuellement d'expériences mises en œuvre ailleurs.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Valérie Induni
et 37 cosignataires*

Développement

Mme Valérie Induni (SOC) : — Je parlerai ici au pluriel, car M. Alexandre Démétriadès a déposé ce postulat avec moi. Nous voulons tout d'abord dire ici notre attachement à la presse d'investigation. Une presse « bonne pour la tête » comme le disait le slogan de *L'Hebdo*. Nous voulons dire aussi notre solidarité envers les journalistes et l'ensemble du personnel concerné.

Si le présent postulat a pour origine la fin brutale de *L'Hebdo*, nous le déposons aussi pour que cela ne se produise plus. La presse romande est en difficulté ; il est temps de réfléchir à ce que nous pouvons faire pour la soutenir. Nous n'avons jamais autant communiqué ni reçu autant d'informations qu'à notre époque, en particulier via les médias électroniques et les réseaux sociaux. Nous sommes assaillis, en permanence, par une avalanche d'informations de toute sorte et il devient plus important que jamais de pouvoir compter sur un journalisme d'investigation, via une presse et des médias de qualité, pour pouvoir décortiquer ces informations et les mettre en perspective.

Il est donc temps, à nos yeux, de briser le tabou d'une presse existant sans aide d'aucune sorte à l'exception de l'aide indirecte via la réduction des frais postaux, ce qui, selon de nombreuses personnes, serait le seul gage de son indépendance. La question que nous nous posons est la suivante : doit-on laisser mourir la presse et les divers médias, au nom de cette indépendance ? Ou alors, existerait-il de nouvelles formes d'aide, encore à trouver ? Au fait, de quelle indépendance parle-t-on ? L'indépendance est-elle encore garantie quand il faut chercher sans cesse de nouveaux revenus publicitaires ou quand un média commence à réaliser des articles sponsorisés ?

Le canton de Vaud est devenu le premier canton en Suisse en termes de levées financières pour les *start-up*, selon un communiqué de presse du 5 février dernier, et ce, grâce à la promotion économique du Conseil d'Etat. Les entreprises qui ont reçu des aides financières pour démarrer ont-elles perdu toute indépendance sur leurs orientations technologiques, par exemple ? Nous espérons que ce postulat soulèvera l'intérêt des députés attachés à la diversité et à la richesse de la presse et des médias romands et nous sommes persuadés que le Conseil d'Etat, si le postulat lui est transmis, pourra proposer des modes de soutien à la presse et aux médias, directs ou indirects, mais novateurs.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.